

Réf: Dossier N° 132331

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARCHANGE ENTREPRISE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU NON LOIN DE LA NOUVELLE STATION ORYX, Lot
1249, Ilot 427

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 16/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHANGE ENTREPRISE »

Objet : Superette ; Cave ; Vente de vêtements, de sacs, de chaussures ; Vente de mèches et accessoires ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
NOUVEAU CHU NON LOIN DE LA NOUVELLE STATION ORYX, Lot
1249, Ilot 427

Dirigeant(s) : Mme N'GORAN N'DRI EUGENIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07425 du 22/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37251/GTCA/RC/2022 du 22/08/2022

